

Recherches sociographiques



Le contrôle social en pièces détachées

Denis Szabo

Volume 28, Number 2-3, 1987

La famille

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056328ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056328ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Szabo, D. (1987). Review of [*Le contrôle social en pièces détachées*]. *Recherches sociographiques*, 28(2-3), 504–507. <https://doi.org/10.7202/056328ar>

Le contrôle social en pièces détachées, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1985, [s.p.]. (« Cahiers de l'ACFAS », 30.)

À l'occasion du 52^e Congrès de l'ACFAS eut lieu le colloque de l'ACSALF consacré aux problèmes du contrôle social. Ouvrage collectif, présenté par André Turmel au nom d'un nombreux comité de rédaction, il contient quatre sections. Une première comprend des contributions qui développent des problématiques théoriques ou générales, une deuxième présente des études de cas, la troisième contient des réflexions d'allure méthodologique et la dernière s'ouvre aux notes de recherches empiriques.

Dans sa présentation, Turmel nous invite à réfléchir sur les raisons de l'intérêt renouvelé, au Québec, pour la problématique du contrôle social. Pour lui, la croyance, un peu naïve, dans la croissance linéaire, constante et continue du social, a été brutalement remise en cause. « L'économique a pris le dessus. » Ont ressurgi, continue-t-il, des impératifs et des contraintes sociales qu'on croyait disparus, des contextes sociaux qu'on pensait dépassés. « La question du contrôle social émerge de l'ombre. » (P. 3.)

De la philosophie à la criminologie, des sciences spéculatives aux disciplines appliquées, l'ensemble des sciences humaines est mis à contribution. Josiane Ayoub réfléchit, en philosophe, sur les déterminants idéologiques du discours sociologique sur les contrôles. Elle refuse les partis pris idéalistes ; pour elle, la pensée en tant que telle n'existe pas. Elle n'existe qu'en tant qu'elle est incarnée objectivement dans un processus organisationnel. « L'idéologie mène de front un travail symbolique de représentation comme un travail d'organisation matérielle du discours et des pratiques humaines, individuelles et sociales, un travail politique de "contrôle" au sens systématique, qui sont l'envers et l'endroit d'une même activité de transformation. » (P. 20.) Le criminologue Landreville analyse l'économie des peines, leurs transformations et le recours que le système pénal représente pour le fonctionnement du contrôle social. Il constate que l'emprisonnement, son point cardinal, n'est plus la sanction pénale prépondérante : elle est remplacée, progressivement, par des mécanismes de contrôle social étatique non pénal. Bien qu'ayant conservé son caractère punitif, la prison est devenue un élément complémentaire du système pénal. La sociologue Saint-Pierre s'interroge sur le rôle des techniques d'informatique et leur utilisation accrue dans les processus de production : le recours à de telles technologies ne constitue-t-il pas un renforcement subtil du contrôle social sur ceux mêmes qui vendent leur force de travail aux détenteurs du capital ? Elle s'élève contre le déterminisme technologique et l'économicisme. Pourquoi les scientifiques et les techniciens n'occupent-ils pas une place stratégique dans les rapports de production ? Il est temps encore, d'après l'auteur, de réaffirmer leur autonomie par rapport à la direction, dans la production de logiciels et de micro-ordinateurs. En effet, le maniement de ceux-ci n'est pas encore assimilé, définitivement, par les cadres dirigeants. Il leur reste donc une carte à jouer dans le contrôle des savoirs requis et les manières de produire. L'enjeu est constitué par le « contrôle des activités de production [...] et du contenu des produits » (p. 44). Nous sommes en face de « l'étape clé du processus de disciplinarisation du travail et des travailleurs qui fait son chemin depuis près de deux cents ans ; c'est aussi l'un des enjeux stratégiques majeurs qui se joue sur la scène du virage technologique des années '80. » (P. 44.) L'irruption des mouvements féministes a laissé une marque durable sur des processus et des contrôles sociaux. La politologue Carolle Simard s'interroge sur le phénomène de l'institutionnalisation des mouvements d'inspiration féministe et ses

conséquences sur le contrôle social. Elle constate que le féminisme « sauvage » des années 1970 a périclité. Le mouvement s'exprime aujourd'hui à travers une multitude d'activités et d'institutions ponctuelles : maisons d'édition, groupes d'études, centres de santé, comités d'auto-défense, etc. Leur fonction comme leur activité sont largement déterminées par les politiques établies par l'État. Le mouvement est donc largement « récupéré » : toute organisation qui se respecte a, désormais, son comité de condition féminine ! Il s'ensuit que les relais institutionnels semblent « avoir le monopole du discours et des pratiques ». L'entrée du féminisme dans le social et dans le politique détermine un nouveau rapport de sens, conclut l'auteur. C'est vers l'étude du « vécu » des femmes que devrait s'orienter désormais l'analyse. Marie-Blanche Tahon, chercheur autonome, conduit une vive polémique avec celles qui, comme A. Saint-Jean, opposent le féminisme à l'État patriarcal, se rendant ainsi coupables de péché de réductionnisme, partagé par toute une série d'auteurs dont la « chercheuse autonome » pourfend les options comme les analyses. La redéfinition de l'identité féminine — mère, épouse, travailleuse et consommatrice, militante politique, etc. — engage la recherche comme la pensée sur des pistes très diversifiées et qui mènent souvent à des conclusions contradictoires, insuffisantes et, forcément, toujours partielles.

Les études de cas nous présentent un florilège fort varié d'analyses : la criminologue Deslandes examine la manière dont les appareils d'État gèrent la conduite en état d'ivresse. Les anthropologues Dominique et Frenette analysent, respectivement, le contrôle du territoire comme enjeu politique et l'introduction des services sociaux comme méthode de contrôle social dans les communautés amérindiennes. Le sociologue Hamel se fait ethnographe pour découvrir les manières d'appliquer le contrôle fiscal sur les gains provenant des pourboires. L'anthropologue Rochelle analyse les perceptions et les attentes des divers groupes sociaux devant l'implantation de nouveaux contrôles dans une entreprise à structure participative. Les cadres contrôlent toujours la conception, la coordination et la supervision des opérations de l'entreprise ; ils sont peu disposés à en partager la responsabilité. Seuls les mécanismes formels de consultation pourraient permettre aux travailleurs d'être associés aux processus décisionnels.

Parmi les textes qui relèvent de la méthodologie, il y a l'analyse des sociologues Bernier et Perrault sur la manière dont l'artiste conçoit et construit son identité sociale. Le paradigme de carrière qu'ils dégagent explique « un processus d'institutionnalisation par lequel l'artiste confère une visibilité à son œuvre et donne un sens historique à sa démarche, en les plaçant dans l'orbite restreinte et "élitiste" de la "grande culture" » (p. 153). Au-delà d'un compromis, il s'agirait d'« un choix lucide par lequel l'artiste cherche à préserver l'intégrité (l'intimité) de son art en consentant à devenir lui-même une institution » (p. 153). Le déterminisme social devient ici l'autorégulation. Le sociologue d'art ne peut point écarter l'existence autonome de l'individu. Le sociologue Grell analyse des récits de vie de jeunes chômeurs utilisant la procédure de réécriture canonique des textes. Les récits de pratique des chômeurs sont considérés comme décrivant des systèmes d'action dont la complexité est enracinée dans des rapports mutuels et rétroactifs entre « processus aux composantes multiples et hétérogènes : l'expérience, le capital, l'observation, la mémoire, le calcul, l'événement, la durée, etc. ». Le cheminement du sujet est considéré comme une aventure individuelle et collective dans un champ de force qui s'appelle « l'espace social de non-travail ». Il n'y a pas de main invisible qui guide le cheminement. Ce sont les individus eux-mêmes qui créent les dispositions stratégiques et

des opérations tactiques. En retour se créent de nouvelles formes d'autonomie et d'autocausalité et de nouvelles formes de contraintes et de déterminations, qui « à leur tour créent de nouveaux dispositifs organisateurs par leurs actions réciproques, etc. » (p. 173). C'est le concept de « nous d'interdépendance » qui devient un artefact et le cadre opérationnel de l'analyse. La dernière contribution d'allure méthodologique est celle des sociologues Pérusse et Turmel. Ils recourent à l'analyse plurielle et tendent à démontrer en quoi la métaphore renvoie à des conceptions du social et acquiert, de ce fait, un caractère heuristique d'exploration. Ils exposent ainsi le travail fabricant du langage réflexif en dévoilant les codes sémiotiques. Entre les pôles extrêmes de l'idéologie et l'élément cognitif, l'analyse des représentations, le rapport écriture-lecture « réintroduit l'observateur en tant que récepteur-lecteur construisant son observation comme pratique sociale, et, en conséquence, raye l'observateur comme pur récepteur passif d'un sens préexistant à la lecture » (p. 180). C'est la métaphore qui constitue l'unité de « pertinence méthodologique du rapport écriture-lecture et de l'analyse plurielle ». Les auteurs prenaient comme exemple des textes universitaires sur le métier et le discours scientifiques : ils en présentent divers registres métaphoriques, créant ainsi tout un réseau de sens.

Les courtes notes de recherches couvrent des sujets fort variés. Les sociologues Billette et Piché examinent les influences que l'informatisation exerce sur l'organisation du travail. L'éthologiste Daudelin analyse les garderies du Québec dans un contexte de changement social. Elle note que l'idée des garderies gratuites et accessibles à tous fait son chemin au Québec. Le sociologue Dussault donne un aperçu des mémoires soumis par l'entreprise privée aux diverses commissions québécoises sur le français langue de travail. Il propose l'exploitation systématique de ces documents pour éclaircir une question controversée : l'entreprise privée était-elle réservée ou, au contraire, favorable à l'égard de l'introduction du français langue de travail dans l'entreprise ? À l'heure qu'il est, les deux interprétations ont droit de cité. La sociologue Anne Hébert étudie les mécanismes de discrimination auxquels sont assujettis des ex-patients psychiatriques sur le marché du travail. M.-B. Tahon, dans une seconde contribution, présente quelques hypothèses censées permettre de « dégager les processus de prolétarianisation particuliers aux femmes immigrantes ou citadines depuis peu de temps et qui, tout en ayant des enfants, réalisent un travail dans l'industrie du textile du Québec » (p. 247). Finalement, les anthropologues Taillon et Tremblay présentent des observations sur le phénomène de déqualification professionnelle dans une entreprise traditionnelle de magasin à rayons de la ville de Québec.

On espère avoir donné au lecteur le goût de prendre connaissance de cet ouvrage ou, du moins, de l'un ou l'autre des chapitres qu'il contient. Il témoigne de la richesse, de la qualité et de la rigueur de la recherche dans les sciences sociales au Québec d'aujourd'hui. Un louable pluralisme caractérise les contributions théoriques et méthodologiques. Un coup d'œil sur les bibliographies ou les citations confirme l'impression d'une forte influence intellectuelle française. Comme l'a déjà noté Guy Rocher, même la sociologie américaine pénètre au Québec, recyclée aux bords de la Seine ! Le fumet « F.M.S. » (freudisme, marxisme, structuralisme) analysé ironiquement par Raymond Boudon imprègne la majorité des études. Mais c'est une odeur *sui generis*, qui émane d'une marchandise authentique et bien présentée. C'est une lecture stimulante et rafraîchissante en regard de la littérature qui passe de nos jours pour la science sociale. Finalement, ce volume témoigne aussi de la maturation des sociologues post-soixantehuitards : l'antipathie

sinon la révolte à l'égard du « contrôle social », mécanisme par excellence de conformisme social, de domination camouflée, affleure ici ou là (dans certains textes, en particulier dans ceux qui touchent au féminisme). Mais nous sommes bien loin de l'hystérie paranoïaque qui envahissait maints textes qui touchaient de près ou de loin le problème du pouvoir dans la société. Il est dans la meilleure tradition de la science sociale que de traiter de ce qui est problématique. Mais qu'est-ce qui *n'est pas* problématique pour l'esprit post-nietzschéen au crépuscule du XX^e siècle? Raymond Aron l'a bien vu : la question de l'autorité, ses fondements et sa légitimité sont le dénominateur commun de l'inquiétude soixantehuitarde. Le contrôle social, ses mécanismes manifestes et occultes, en sont l'émanation directe. Depuis Rousseau, la tradition intellectuelle des Lumières faisait de la dénonciation et du démantèlement de l'échafaudage oppressif de l'environnement social l'impératif catégorique de la pensée libre.

Paradoxalement, voulant conforter la liberté (rendre l'individu effectivement apte à choisir), les politiques sociales ont ajouté bien souvent aux contraintes liberticides. La réintroduction fracassante du sujet dans l'analyse sociologique réitère, pour l'observateur scientifique, ce qui n'aurait jamais dû lui échapper : l'importance de la seconde source du contrôle social, celle qui plonge ses racines dans la tradition. Les derniers écrits de Shills illustrent bien ce champ de force d'une puissance robuste où s'entremêlent des pulsions psychologiques profondes avec des aspirations et des contraintes, résultats d'une socialisation dont les figures de proue se combinent et se recombinaient au gré des transformations structurelles de la société. En y réfléchissant bien, André Turmel et ses collègues, qui nous ont offert ce beau livre, seront moins surpris de revoir, sous des déguisements toujours changeants, ces « impératifs et contraintes sociales... qu'on croyait disparus ».

Denis SZABO

*École de criminologie,
Université de Montréal.*

Michel BOISVERT et Pierre HAMEL (dir.), *Redéploiement industriel et planification régionale*, Montréal, Faculté d'aménagement, Université de Montréal, 1985, 300p.

L'intérêt principal des actes de ce colloque consiste à offrir rapidement au lecteur un éventail d'informations et d'opinions sur un thème qui occupe une place majeure dans toute stratégie de développement régional. Même si la tenue de l'événement date de quelques années, les informations gardent leur actualité.

Une difficulté de la lecture provient de la terminologie utilisée, et plus particulièrement de l'usage du mot « région ». Pour certains, il est évident que le territoire concerné correspond au Québec, alors que d'autres se réfèrent aux régions administratives du Québec. Il en résulte que l'application et parfois l'évaluation des constats diffèrent considérablement selon la référence territoriale. Une autre expression traitée différemment par les auteurs est « redéploiement industriel ». Ce néologisme signifie, pour certains, distribution sur le territoire de ce qui existe, alors que, pour d'autres, il s'agit tout simplement de création d'emplois.